



Cadre en maladie pour burn-out et harcèlement

Par **Iorie**, le **24/03/2009** à **11:39**

Je suis cadre depuis 15 ans en industrie.
J'ai fait un burn-out en sept. 2008 avec dépression dû au stress accumulé depuis 2 ans.
Mon médecin m'a mis en arrêt maladie depuis avec suivi médical.
J'étais à 80% dans le cadre d'un congé parental que j'ai renouvelé en nov. jusqu'à juin 2009 (3 ans de mon enfant). Je l'ai renouvelé à 50%.
Mon employeur a donné mon poste pendant ce temps à quelqu'un d'autre et me harcèle pour reprendre un poste au plus vite qui correspond à un recul professionnel et à une mission court terme. Je l'ai refusé.
Il m'accuse de vouloir me faire licencier et sont allés jusqu'à me proposer de monter un dossier pour faute grave afin de me mettre dehors sans indemnités.
Il me harcèle en me disant que dans ce cas, je dois démissionner.
Comment me sortir de cette situation ?
Quels sont mes droits ? Puis je les attaquer au Prud'hommes ? pour quels motifs ?
Je ne suis pas encore guérie et je suis terrifiée à l'idée d'y retourner.
Merci pour votre aide.
Cordialement,